



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Note à l'attention des candidats au concours national d'agrégation pour le recrutement de professeurs des universités en sciences de gestion année 2018-2019 relative au site de dépôt.

Dépôt des dossiers sous forme numérique en PDF à compter du lundi 14 janvier
2019 12h00.

Les candidats doivent :

- se connecter à l'adresse : <https://concours-agreg-gestion.univ-paris1.fr>
- se créer un compte ;
- déposer les pièces dans les sous-fichiers :
 - **5 travaux** ;
 - 1 exemplaire de la notice individuelle
 - une note analysant les travaux scientifiques,
 - le(s) rapport(s) de soutenance de thèse et, le cas échéant d'HDR,
 - une copie des rapports autorisant la soutenance de thèse dits « pré-rapports » **et le cas échéant, la soutenance de l'HDR dits « pré-rapports »**.

La marche à suivre est décrite dans le document accessible sur le site.

CLÔTURE DU SITE DE DÉPÔT LE JEUDI 31 JANVIER 2019 23H59.